



REALISATION D'UNE CAMPAGNE DE CONSULTATIONS GRATUITES D'OPHTALMOLOGIE DANS LES COMMUNAUTES RIVERAINES DU PROJET NACHTIGAL AMONT

04 mai 2026

OBJET

Le présent appel d'offre a pour but de sélectionner un prestataire qui aura la charge de réaliser la campagne de consultations gratuites d'ophtalmologie dans les villages directement et indirectement impactés par les activités d'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont.

VALIDATION

REDACTEUR	VERIFICATEURS	APPROBATEURS
<p>Guy EWOS Cadre Santé</p> 	<p>Camille TOUTAT Cadre Senior Chargée des Aspects Sociaux</p>  <p>Suzanne NGAPOUT Directrice Adjointe Environnement et Social</p> 	<p>Catherine MINYA Directrice Environnement et Social</p>  <p>Djeinabou SOULEYMAN Directrice des Ressources Humaines et des Moyens Généraux</p> 

LISTE DE DIFFUSION

Interne : Directeur Général – Directeur Général Adjoint – Directrice Ressources Humaines et Moyens Généraux – Cabinet du DG - Responsable Communication et Relations Externes - Chef de Service Moyens Généraux - Cadre Achats Senior- Chargée Management de la Performance et des Risques

Externe : Prestataires

ACCESSIBILITE

- Confidentiel Document destiné exclusivement aux personnes nommément désignées dans la liste de diffusion
- Restreinte Document destiné exclusivement aux fonctions figurant dans la liste de diffusion.
- Interne Document interne diffusable au sein de l'entreprise.
- Libre Document de diffusion libre à l'interne et à l'externe

Projet Hydroélectrique de Nachtigal amont

REALISATION D'UNE CAMPAGNE DE CONSULTATIONS GRATUITES D'OPHTALMOLOGIE DANS LES
COMMUNAUTES RIVERAINES DU PROJET NACHTIGAL AMONT

Mai 2026



Table des matières

1. CONTEXTE DE L'APPEL D'OFFRES.....	4
2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION	4
3. PARTICIPATION	4
4. DELAIS DE REALISATION DES PRESTATIONS.....	4
5. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.....	4
6. CONTENU DES OFFRES.....	4
7. REMISE DES OFFRES.....	5
8. RECEVABILITE DES OFFRES.....	6
9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES	6
10. METHODE DE SELECTION DU SOUMISSIONNAIRE.....	6
11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.....	7
12. ADDITIF A LA DEMANDE PROPOSITION.....	7
ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE.....	8
ANNEXE 2 : CADRE DU BUDGET ESTIMATIF	8

1. CONTEXTE DE L'APPEL D'OFFRES

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal-amont sur la Sanaga est développé, construit et exploité par Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), une société anonyme de droit camerounais. Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'actions « Actions sociales », NHPC souhaite recruter un prestataire pour la réalisation de sa troisième campagne de consultations gratuites d'ophtalmologie dans les villages directement et indirectement impactés par les activités d'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont.

2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Les prestations à réaliser sont décrites dans les termes de références de la campagne en **Annexe 1**.

Les travaux seront exécutés suivant les dispositions du Cahier de charge. Le prestataire aura à sa charge la réalisation de toutes les descentes de terrains nécessaires à la réalisation du projet.

3. PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Prestataires avec des expériences avérées dans la réalisation des campagnes ophtalmologiques avec distributions gratuites des lunettes médicales au Cameroun.

4. DELAIS DE REALISATION DES PRESTATIONS

Le délai d'exécution des prestations est de dix (10) jours maximums à compter de la date du paiement du premier acompte (Validation du rapport de démarrage).

5. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré gratuitement au siège de NHPC à Yaoundé-Bastos ou téléchargé sur le site internet de NHPC : www.nhpc.cm

6. CONTENU DES OFFRES

L'Offre du Soumissionnaire, présentée en quatre (4) exemplaires papier dont un (1) original et trois (03) copies + une (1) copie électronique au format PDF sous clé USB, comportera trois (03) dossiers séparés dans des enveloppes distinctes ainsi qu'il suit :

- Une enveloppe contenant les 04 exemplaires du Dossier Administratif
- Une enveloppe contenant les 04 exemplaires du Dossier Technique
- Une enveloppe contenant les 04 exemplaires de l'Offre Financière

Dossier administratif

Le dossier administratif devra comporter les pièces ci-après :

- Copie certifiée de Non-Redevance, datant de moins de 3 mois (ou équivalent) ;
- Copie certifiée du Registre de commerce, datant de moins de 3 mois (ou équivalent) ;
- Copie du plan de localisation de l'année en cours ;
- Copie de l'APS/CNPS, datant de moins de 3 mois ;
- Copie certifiée de la carte de contribuable, datant de moins de 3 mois (ou équivalent) ;
- En cas de groupement, fournir une copie de la Convention de groupement solidaire + Désignation du mandataire, et copies de toutes les pièces ci-dessus pour chacun des membres du groupement.

Dossier technique

Le dossier technique devra comporter les pièces ci-après :

- a) Références du Soumissionnaire dans les prestations similaires (Client, année, description succincte du projet et du mandat du Prestataire, durée du mandat, montant exprimé en FCFA),
- b) Méthodologie d'exécution de la campagne, organisation des équipes et Planning détaillé (dans le délai maximum indiqué au paragraphe 4)



- c) Présentation du personnel clé d'exécution, y compris CV détaillé et références
- d) Matériels et équipements à mobiliser

Offre financière

L'Offre financière devra comporter les pièces ci-après :

- Lettre de Soumission de l'Offre financière ;
- Budget détaillé (RH, logistique, matériel et équipements médicaux (Cf. Tb ci-dessous), etc.).

N°	DESIGNATION	QUANTITE	NOMBRE DE JOURS	Coût Unitaire	MONTANT TOTAL
1	LOCATION GROS APPAREILS D'OPTIQUE ET DIAGNOSTIC : réfractomètre automatique, meule manuelle, polisseuse, raineuse, ophtalmoscope, frontofocomètre, ophtalmoscope, tonomètre, lampe à fente, boîte de chirurgie	1	10		
2	LOCATION APPAREILS : pupillomètre, mallette de verres d'essai, échelles d'acuité visuelle de loin et de près, onduleur, régulateur de tension	1	10		
3	APPROVISIONNEMENT EN MEDICAMENTS : collyres et pommades : antibiotiques, AINS, AIS, antihistaminiques, larmes artificielles, hypotonisants, cycloplégiques, mydriatiques. AUTRES : fluorescéine, bétadine jaune, bétadine rouge, compresses stériles, gants de soins, sérum physiologique, seringues, coton, alcool	1300	10		
4	DOTATION EN CORRECTION OPTIQUE avec cadres, étuis, lingette : verres unifocaux simple vision d'hypermétropie, de myopie, d'astigmatisme (80) verres bifocaux (35) verres progressifs (25) lecture (360)	500	10		
5	DIVERS : sacs poubelle, lingettes désinfectantes, gel hydroalcoolique, solution de décontamination, masques faciaux, rouleaux de papiers jetables, registres, sacs, carnets de consultation	5	10		
TOTAL					

7. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir à NHPC au plus tard le 22 juin 2026 à 17 heures, heure du Cameroun, et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION D'UNE CAMPAGNE DE CONSULTATIONS GRATUITES D'OPHTALMOLOGIE DANS LES COMMUNAUTES RIVERAINES DU PROJET NACHTIGAL AMONT »

A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Les offres peuvent être déposées au Siège de NHPC, rue 1792, Quartier Bastos, Yaoundé, Cameroun ou adressées à NHPC, BP 35 543 Yaoundé, Cameroun.



8. RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois par rapport à la date de dépôt des propositions.

NHPC se réserve le droit de rejeter toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres.

9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les offres des Soumissionnaires resteront valables pour une période six (06) mois à compter de la date de dépôt.

10. METHODE DE SELECTION DU SOUMISSIONNAIRE

NHPC notera les offres des Soumissionnaires sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes.
- Fausse déclaration, ou documents falsifiés.
- Offre reçue en un seul bloc.
- Offre reçue après la date et l'heure limite de dépôt des offres.
- Non-respect des consignes de l'appel d'offres.
- Offre technique inférieure à 70%

Critères d'évaluation technique

Les dossiers techniques seront évalués par NHPC suivant les critères indiqués dans le tableau suivant, après l'étape de vérification des dossiers administratifs.

N°	Critères	Points
Note 1	Compréhension des TDR et pertinence de la méthodologie proposée	10
Note 2	Composition et expertise de l'équipe de terrain proposée	30
Note 3	Expériences antérieures du prestataire (ONG, Cabinet d'optique, Association, Clinique, Hôpital, Consortium ...etc.	10
Note 4	Moyens logistiques, matériels et technologiques, médicamenteux proposés et/ou disponibles pour la campagne	40
Note 5	Qualité de la présentation de l'offre technique	10

Chaque dossier technique recevra une note technique NT sur 100.

Seules les offres ayant obtenues une note NT \geq 70/100 seront financièrement évaluées.



Evaluation de l'offre financière

L'offre financière complète et conforme (après rectification éventuelle du montant en cas d'erreur de calcul) sera notée suivant la formule ci-après.

$$NF = \frac{Mmd \times 100}{MS}$$

Avec :

NF désigne la Note Financière du Soumissionnaire
Mmd désigne le montant évalué du moins-disant
MS désigne le montant évalué du Soumissionnaire

Evaluation finale de l'offre

La notation finale de l'offre se fera comme suit :

$$N = 0.7 \times NT + 0.3 \times NF$$

NHPC attribuera le marché au Soumissionnaire ayant obtenu la note finale **N** la plus élevée.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Cadre Santé de NHPC : +237 691 10 32 45 et / ou du Cadre Achats de NHPC : +237 682 85 21 07

12. ADDITIF A LA DEMANDE PROPOSITION

NHPC se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure au présent dossier. De la même façon, NHPC se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet Appel d'Offres au cas où aucune proposition ne répond à ses attentes.



ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCES DE L'ETUDE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

NHPC met en œuvre sa troisième campagne de consultations gratuites d'ophtalmologie dans les villages directement et indirectement impactés par les activités d'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont.

Cette activité est mise en œuvre dans le cadre de son Plan Santé Communautaire (PSC) du Plan de Gestion Environnemental et Social, et de la prise en compte des demandes / recommandations enregistrées dans les villages environnants et districts de santé de la zone du projet.

Elle vise à promouvoir le bon état de santé des populations riveraines par la connaissance de leur statut ophtalmologique tout en contribuant à l'intensification des actions de lutte contre les maladies de l'œil dans la zone d'influence du projet.

II. OBJECTIFS

- Mener en collaboration avec les services déconcentrés du MINSANTE et les relais communautaires de NHPC, la campagne des consultations gratuites d'ophtalmologie et d'octroi de lunettes médicales dans les villages du projet ;
- Fournir le matériel / appareillage nécessaire pour la consultation ophtalmologique (meule manuelle, pupillomètre, mallette de verres d'essai, échelles d'acuité visuelle de loin et de près, onduleur, régulateur de tension, frontofocomètre, tonomètre, montures à essai, boîte de chirurgie, etc.) ;
- Fournir le gros appareillage diagnostic d'ophtalmologie (réfractomètre automatique, polisseuse, lampe à fente, ophtalmoscope, etc.) ;
- Fournir le matériel / appareillage nécessaire pour l'optique (Valises à essaie ; Lunettes avec cadres, étuis, lingette : **verres unifocaux simple vision d'hypermétropie, de myopie, d'astigmatisme (80) verres bifocaux (35) verres progressifs (25) lecture (340) ;** etc.) ;
- Fournir en médicaments essentiels et de premiers soins (antibiotiques, AINS, AIS, antihistaminiques, larmes artificielles, hypotonisants, cycloplégiques, mydriatiques, etc.) ;
- AUTRES : fluorescéine, bétadine jaune, bétadine rouge, compresses stériles, gants de soins, sérum physiologique, seringues, coton, alcool, etc.).

III. ZONES ET PERIODE DE L'ETUDE

La zone d'étude couvre :

- *Arrondissement de Batchenga* : Foyer communautaire de Batchenga et CSI Otibili ;
- *Arrondissement de Mbandjock* : Foyer communautaire de Ndokoa ;
- *Arrondissement d'Obala* : CSI de Nkolmekok ;
- *Arrondissement de Ntui* : CSI Urbain de Ntui.



IV. METHODOLOGIE PROPOSEE

Avant la mise en œuvre : une descente préliminaire de terrain sera organisée une semaine à l'avance pour toucher du doigt les réalités de terrain et finaliser l'organisation proprement dite de la campagne. Au cours de la campagne, pendant deux jours sur chaque site sélectionné : recevoir, consulter, traiter les cas susceptibles de l'être, conseiller et référer les cas de maladies complexes et doter en lunettes médicales et de lectures, et médicaments au besoin tous les patients désireux, et s'assurer collecte des déchets médicaux. Et, pouvoir garantir la continuité des soins (exempt des frais de consultations par exemple) si le patient se rend à la base du prestataire retenu (cabinet, hôpital, clinique, etc.) pour la référence.

Les week-ends inclus (en raison de deux jours de travail par site) pour réaliser chez les volontaires le dépistage et le traitement des maladies de l'œil, voire la correction de la vue par la dotation en lunettes médicales et de lecture si besoin.

Les sensibilisateurs communautaires et les mobilisateurs des PAPs du Projet sélectionnés dans chaque communauté par NHPC se chargeront de diriger et de gérer l'afflux de la population et des PAPs respectivement, dans le site de prise en charge.

V. LIVRABLES

Les livrables de cette prestation sont les suivants :

5.1. Rapport de démarrage

1. Une proposition de méthodologie de la part du prestataire ;
2. Un chronogramme détaillé des activités.

5.3. Rapport final

1. Une description exhaustive de tous les travaux réalisés ;
2. Une présentation des outils et matériel / équipements médicaux et médicaments mis en place pour la campagne ;
3. Des recommandations pour l'amélioration du plan de santé communautaire ;
4. Annexe (reportage photographique).

VI. PROFIL REQUIS DU PRESTATAIRE

La campagne de consultations gratuites d'ophtalmologie sera menée par une organisation (*Cabinet d'optique, Association ayant en son sein ou pouvant démontrer d'un partenariat avec un cabinet d'optique, Formation sanitaire publique ou privée ayant en son sein un cabinet d'optique, Clinique ayant en son sein un cabinet d'optique, etc.*) avec des expériences avérées au Cameroun et disposant :

- Du matériel et équipements médicaux et médicaments y compris la lunetterie médicale requis pour les populations désireuses de ladite campagne ;
- D'une équipe de spécialistes mobilisable pendant 10 jours d'affilés (composée de : un coordonnateur / responsable de l'équipe de spécialistes qui organise, coordonne et supervise l'équipe sur le terrain, un médecin Ophtalmologue (pour les consultations, les examens et la



prescription), deux techniciens supérieurs en Ophtalmologie pour assister l'ophtalmologue dans la prise en charge des mesures préliminaires, deux opticiens pour le montage des lunettes médicales et le counselling sur leur utilisation et entretien, deux techniciens d'optique pour l'ajustage et le rhabillage des lunettes, un hygiéniste pour l'hygiène des lieux et la gestion des déchets médicaux ;

- Des moyens logistiques adéquats (moyens roulants) pour le transport de son matériel et équipements médicaux et de son équipe de spécialistes.

VII. DUREE ET PLANIFICATION DE LA CAMPAGNE

NHPC accompagnera l'organisation de la déclinaison de cette activité qui s'étalera pendant dix (10) jours de suite (week-ends inclus) de 09h00 à 16h00.

ANNEXE 2 : CADRE DU BUDGET ESTIMATIF

Un budget détaillé sera présenté par le prestataire dans sa proposition financière. Il devra inclure tous les coûts directs et indirects (Ressources Humaines, logistique, médicaments, lunetterie, soins, per diem, etc.).

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF					
N°	DESIGNATION	QUANTITE	NOMBRE DE JOURS	COUT UNITAIRE	MONTANT TOTAL (FCFA)
Sur Site					
I-1					-
I-2					
I-3					
I-4					
I-5					
I-6					
I-7					
I-8					
I-9					
I-10					
MONTANT HT					-
TVA					
MONTANT GENERAL					